

Je veux devenir...

Professeur.e d'Education Physique et Sportive (EPS)

P10

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Mention **Second degré**

Parcours **Education Physique et Sportive**



Objectifs de la formation

La formation accompagne la professionnalisation des étudiants pour devenir intervenant dans le domaine de l'EPS. Plus précisément, la préparation aux épreuves du CAPEPS est organisée dans la formation de façon à ce qu'elle s'intègre dans les différents enseignements

Organisation de la formation

La formation s'articule autour de blocs d'enseignement dans un objectif d'harmonisation avec les autres parcours de la mention et de blocs spécifiques aux métiers visés

- ▶ Un bloc d'enseignement de culture commune (numérique, langue vivante, culture commune)
- ▶ Un bloc d'enseignement lié à la préprofessionnalisation des futurs professeurs d'EPS
- ▶ Un bloc d'enseignement lié à la préparation spécifique du concours (écrits et oraux) du CAPEPS
- ▶ Un bloc d'enseignement lié à la formation à et par la recherche

Conditions d'admission

L'accès à cette formation se fait sur dossier et donne lieu à une sélection exigeante des meilleurs dossiers.

Master 1 - Etre titulaire d'une Licence 3 STAPS Education motricité.

Master 2 - L'accès à la deuxième année est de plein droit pour les titulaires du M1 MEEF CRN

Inscriptions

Dépôt des candidatures en ligne sur la plateforme **Mon Master**

<https://www.monmaster.gouv.fr/>

du 26 février au 24 mars 2024

Contrôle des connaissances

Le diplôme délivré attestera que les étudiant.e.s lauréat.e.s auront les compétences ou capacités nécessaires pour exercer dans ce domaine. Les modalités de contrôle des connaissances sont communiquées chaque début d'année

©Pixabay



©UT2J

Lieux de formation

Formation en présentiel

Inspé Toulouse Occitanie-Pyrénées
Site Toulouse Rangueil
118 route de Narbonne
31078 Toulouse cedex 4

Remarque : Des formations se déroulent aussi dans des établissements scolaires à proximité de Toulouse

Débouchés - Poursuite d'études

Le principal débouché est le professorat d'EPS.

Responsable du parcours

Jérôme AMATHIEU (M1 et M2)
Stéphanie BARRAU (M1)
Christophe DELAVERGNE (M2)

Secrétariat

Adeline LABORDE HONDET
+33 (0)5 62 25 21 80
adeline.laborde-hondet@univ-tlse2.fr

Scolarité

+33 (0)5 62 25 20 09
inspe.scolarite@univ-tlse2.fr

Organisation pédagogique de la formation

Master 1

Semestre 7 : 200 h - 30 ects

Intitulé	Heures	ECTS
Stratégies d'enseignement et d'apprentissage 1	76	12
Savoirs pour construire une pratique réflexive 1	24	4
L'innovation pédagogique et l'engagement professionnel 1	16	2
Savoirs pour enseigner l'éducation physique et sportive 1	84	12

Semestre 8 : 248 h - 30 ects

Intitulé	Heures	ECTS
Stratégies d'enseignement et d'apprentissage 2	76	12
Savoirs pour construire une pratique réflexive 2	24	4
L'innovation pédagogique et l'engagement professionnel 2	16	2
Maîtriser une LVE 1	24	2
Savoirs pour enseigner l'éducation physique et sportive 2	108	10

Master 2

Semestre 9 : 192 h - 30 ects

Intitulé	Heures	ECTS
Stratégies d'enseignement et d'apprentissage 3	48	11
Savoirs pour construire une pratique réflexive 3	24	5
Maîtriser une LVE 2*	24	2
Savoirs pour enseigner l'éducation physique et sportive 3	96	12

Semestre 10 : 160 h - 30 ects

Intitulé	Heures	ECTS
Stratégies d'enseignement et d'apprentissage 4 *	40	11
Savoirs pour construire une pratique réflexive 4 *	48	7
L'innovation pédagogique et l'engagement professionnel 4	48	8
Savoirs pour enseigner l'éducation physique et sportive 4	24	4

* UE ou matière non compensable

Stages

Le stage est considéré réellement comme un élément central de la formation et de préparation au concours. L'étudiant est accompagné pour l'aider à tisser ce lien entre formation et terrain d'exercice professionnel.

Master 1 : Stage filé deux après-midis (4h) par semaine tout au long de l'année (novembre à juin)

Master 2 : deux publics sont en stage en Master 2 :

. Les étudiants contractuels alternants sont en stage deux jours par semaine : 6h en EPS et 1,5h à l'association sportive de l'établissement. Ils sont accompagnés par un tuteur au sein de l'établissement

. Les étudiants en stage de pratique accompagné interviennent sur une même durée. Ils interviennent dans les classes du tuteur selon des modalités contractualisées avec lui.

Mémoire de recherche

Le parcours de recherche donne lieu à la rédaction d'un mémoire et à une soutenance orale. Le mémoire participe à la construction du projet professionnel. Différentes possibilités d'ancrages théoriques sont proposées aux étudiants qui effectuent un choix.

MAJ2023